

SOUS EMBARGO – Pour diffusion le 15 juillet 2019, 9 h 15
Code de diffusion CNW 35

Tournée Agir tôt

Le ministre Carmant annonce l'octroi d'un montant de plus de 900 000 \$ dans le Bas-Saint-Laurent

Rivière-du-Loup, le 15 juillet 2019 – Dans le cadre de sa tournée aux quatre coins du Québec afin de présenter le programme Agir tôt, le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, monsieur Lionel Carmant, a visité aujourd'hui la région du Bas-Saint-Laurent.

À cette occasion, il a annoncé l'octroi d'un montant de 908 200 \$ afin de rehausser les équipes d'intervention auprès des jeunes enfants présentant un retard de développement, une déficience physique, une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme et d'améliorer les services de dépistage dans la région du Bas-Saint-Laurent.

Agir tôt est un engagement phare du gouvernement et des investissements de 48 M\$ ont été annoncés dès 2019-2020 pour son déploiement, investissements qui atteindront progressivement 88 M\$ annuellement d'ici 2023-2024.

Agir tôt vise à identifier le plus tôt possible les difficultés chez l'enfant, à évaluer son profil de développement et à l'orienter vers le bon service et, enfin, à lui offrir le soutien dont lui et sa famille ont besoin.

Citations :

« Agir tôt est un tremplin incroyable qui permettra de donner des services dès la visite en première ligne pour tous nos enfants. Il s'agit d'un engagement phare de notre gouvernement : nous nous donnons les moyens d'influencer positivement la trajectoire de vie de nos enfants et de leur permettre de développer leur plein potentiel. »

Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux

« Le soutien auprès des enfants qui présentent un retard dans leur développement constitue, pour moi, une priorité sociale et humaine d'une grande importance. Nous devons prendre tous les moyens nécessaires pour donner toutes les chances possibles à ces enfants dans leur vie. Ce qui m'intéresse aussi concrètement, c'est d'apporter des solutions aux problèmes quotidiens vécus par les parents. Je veux aussi souligner l'apport fondamental des intervenants spécialisés dans ce domaine qui travaillent sur le terrain au meilleur développement de ces jeunes. »

Denis Tardif, député de Rivière-du-Loup-Témiscouata

Faits saillants :

Le programme Agir tôt repose sur le rehaussement des équipes d'intervention précoce à l'échelle du Québec et sur le déploiement graduel d'une plateforme informatique à laquelle la population aura accès et qui regroupe des questionnaires de dépistage sur le développement de l'enfant 0-5 ans.

Parmi ses nombreux avantages, notons :

- une meilleure orientation de l'enfant vers les services requis, grâce à un portrait plus précis de son développement;
- de plus courts délais d'orientation;
- la participation de la famille dès le début du processus;
- la possibilité d'offrir à l'enfant les services de stimulation précoce dont il a besoin avant même la confirmation d'un éventuel diagnostic;
- et la possibilité d'élaborer un plan d'intervention précoce et plus précis.

Différentes stratégies pour améliorer le dépistage précoce sont également prévues et mettront à contribution les partenaires du réseau de la santé et des services sociaux et ceux du réseau des services de garde et de l'éducation.

Agir tôt s'inscrit à l'intérieur d'une initiative gouvernementale concertée regroupant le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de la Famille et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

- 30 -

Renseignements :

Maude Méthot-Faniel
Attachée de presse
du ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux
418 561-6814